



COLLOQUE DROIT DE L'ANIMAL. L'ARTICLE 515-14 DU CODE CIVIL. 2015- 2025. DIX ANS APRÈS : BILAN ET PERSPECTIVES

Participation du laboratoire DANTE au prochain colloque sur l'article 515-14 du code civil, le 21 février 2025.

Le vendredi 21 février 2025, 8h30-18h
Au Palais du Luxembourg, salle
Clémenceau, 15 rue de Vaugirard 75006
Paris

Organisé sous la direction de François-Xavier Roux-Démare, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Brest.

Sous le parrainage du sénateur Arnaud Bazin.

Ouverture du colloque

- » **8h30.** Accueil des participants
- » **9h00.** Mots d'accueil – **Arnaud Bazin**, *sénateur du Val d'Oise*
- » **9h10.** Propos introductifs – **François-Xavier Roux-Demare**, *maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, laboratoire de recherche Lab-LEX, Université de Brest*

I-Bilan des 10 ans d'application de l'article 515-14 du Code civil

Sous la présidence de Claire Bouglé-Le Roux, *maître de conférences HDR en histoire du droit, directrice du laboratoire DANTE, Université Paris-Saclay-UVSQ*

Aspects juridiques

- » **9h20.** La déception d'une réforme empreinte d'un *statu quo*

Cathy Morales Frenoy, *avocate en droit de l'environnement / droit animal, Barreaux de Paris et New York*

- » **9h40.** L'optimisme d'une évolution concrète

Nadège Reboul-Maupin, *professeur en droit privé et sciences criminelles, laboratoire de recherche DANTE, Université Paris-Saclay-UVSQ*

- » **10h00.** Vers une reconnaissance du préjudice animal

Muriel Falaise, *maître de conférences en droit privé, Université Jean Moulin Lyon 3*

- » **10h20.** L'accompagnement juridique d'un changement sociétal

Camille Berthet, *juriste, Paris*

Quentin Le Pluard, *maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, ICREJ, Université de Caen Normandie*

10h50. *Questions et échanges avec la salle*

Pause

Aspects politico-juridiques

» **11h10.** La reconnaissance politique du sujet de la protection animale

Arnaud Bazin, *sénateur du Val d'Oise*

» **11h30.** Le recours à l'article 515-14 du Code civil pour impulser des réformes politiques françaises

Jean-Pierre Marguénaud, *professeur agrégé en droit privé et sciences criminelles, Université de Montpellier*

Loïc Dombreval, *président du Conseil national de la protection animale*

» **12h10.** Le recours à l'article 515-14 du Code civil pour impulser des réformes politiques étrangères.

Sandrine Clavel, *professeur agrégée en droit privé et sciences criminelles, laboratoire de recherche DANTE, Université Paris-Saclay-UVSQ*

12h30. *Questions et échanges avec la salle*

Pause déjeuner

II-Perspectives offertes par les applications de l'article 515-14 du Code civil

Sous la présidence de Victoire Lasbordes – de Virville, maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles, laboratoire de recherche DANTE, Université Paris-Saclay-UVSQ Université Paris-Saclay-UVSQ

Perspectives organisationnelles

» **14h00.** La place des universitaires dans le mouvement protecteur animalier

Kiteri Garcia, *maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, CDRE, Université de Pau et des pays de l'Adour*

» **14h20.** La place des professionnels du droit dans le mouvement protecteur animalier

Franck Rastoul, *procureur général près la cour d'appel d'Aix-en-Provence*

» **14h40.** La place des associations et des lobbys dans le mouvement protecteur animalier

Alice Di Concetto, *directrice juridique, The European Institute for Animal Law & Policy, Bruxelles*

» **15h00.** La place des représentants politiques dans le mouvement protecteur animalier

Nadine Bellurot, *sénatrice de l'Indre*

» **15h20.** La place du droit comparé dans le mouvement protecteur animalier

Lorenza Lissa-Geay, *maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, laboratoire de recherche Lab-LEX, Université de Bretagne Sud*

15h40. *Questions et échanges avec la salle*

Pause

Perspectives pratiques

» **16h00.** La nécessaire réécriture de l'article 515-14 du Code civil

Fabien Marchadier, *professeur agrégé en droit privé et sciences criminelles, Institut Jean Carbonnier, Université de Poitiers*

» **16h20.** L'ouverture vers la reconnaissance d'un principe de dignité animale

Sandrine Biagini-Girard, *maître de conférences HDR en droit public, laboratoire de recherche Lab-LEX, Université de Brest*

» **16h40.** L'ouverture vers la reconnaissance constitutionnelle d'une protection animale

Dominique Rousseau, *professeur émérite, Université Panthéon-Sorbonne*

Sylvie Salles, *maître de conférences en droit public, laboratoire Chrome, Université de Nîmes*

» **17h10.** L'ouverture vers la reconnaissance d'une personnification technique

François-Xavier Roux-Demare, *maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, laboratoire de recherche Lab-LEX, Université de Brest*

17h30. *Questions et échanges avec la salle*

17h40. Propos conclusifs

Anne-Blandine Caire, *professeur agrégé en droit privé et sciences criminelles, Centre Michel de l'Hospital, Université Clermont Auvergne*

18h00. Clôture du colloque

Places limitées

Inscription obligatoire par mail à : secretariat.lablex.brest@univ-brest.fr

Contact : François-Xavier Roux-Demare : francois-xavier.roux-demare@univ-brest.fr